

PRECISIONS SUR LE STATUT DES DONNEES DE L'ENQUETE PASTORALE

Description des données

Données au format cartographie (.shp) en RGF_1993_Lambert_93 (EPSG : 2154)

L'enquête pastorale est une opération de recensement des surfaces pastorales d'un territoire, définies comme « surfaces présentant toujours une ressource pastorale spontanée herbacée, arbustive et/ou arborée, dont la valorisation est réalisée exclusivement par le pâturage de troupeaux ovins, bovins, caprins ou équins ».

Les informations collectées sont les suivantes :

- Localisation géographique des entités pastorales recensées
- Données qualifiant le mode de gestion pastorale de ces entités par les gestionnaires pastoraux en place (non disponibles en totalité dans cette version).

Ces données ont été collectées en réunion communale, sur la base des connaissances du territoire de quelques personnes ressources, à partir de la projection des fonds cartographiques Scan 25 et BD Ortho de l'IGN à une échelle maximale de 1/25 000ème.

Confidentialité des données

Les données issues de l'enquête pastorale sont non nominatives : aucun nom de personnes physiques ou morales gestionnaire des unités recensées n'est mentionné dans la base.

L'organisme bénéficiaire s'engage à maintenir et à respecter cette confidentialité pour tout usage des données.

Valeur règlementaire des données

Les données issues de l'enquête pastorale n'ont pas de valeur règlementaire et ne peuvent être opposées aux données déclaratives des éleveurs. L'organisme bénéficiaire s'engage donc à n'en faire aucun usage à des fins de contrôle technique, administratif, politique ou financier.

Mention de la source des données

Toute production issue d'un travail valorisant des données de l'enquête pastorale (études, expertises, analyses, supports de communication...) doit faire figurer la source des données :

« *Données issues de l'enquête pastorale 2012-2014.* »

Financement de l'enquête pastorale

Union Européenne (FEADER), Etat (DATAR), Conseil Régional Rhône-Alpes, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, Conseils Généraux (Alpes de Haute Provence, Alpes Maritimes, Bouches du Rhône, Var, Vaucluse, Ain, Ardèche, Drôme), Assemblée des Pays de Savoie.